

N° 19
Janvier 2026

LA FORÊT REVÉLÉE

L'actualité de notre coopérative

Côté forêt

Nouveau standard PEFC : focus sur quelques incidences pratiques pour la gestion des propriétés certifiées

Rencontres avec...

Edouard Ducerf,
PDG du groupe DUCERF

Philippe Piveteau,
DG du groupe PIVETEAUBOIS

Zoom sur

Le renouvellement, premier
levier d'adaptation face au
changement climatique



UNISYLVA
RÉVÉLONS NOS FORÊTS

3 — Éditorial

4 — Repères

Paroles de/Chiffre clé/En image/Agenda

5 — Point de vue

Vie de la coopérative..... 5

Nos services, votre satisfaction

Note de conjoncture..... 6

La coopérative forestière aborde 2026 avec confiance

Côté forêt..... 8

Nouveau standard PEFC : focus sur quelques incidences pratiques pour la gestion des propriétés certifiées

10 — Regards

4 questions au 10

Service logiciel et bases de données métiers d'UNISYLVA

Rencontres avec 12

Edouard Ducerf,
PDG du groupe DUCERF

Philippe Piveteau,
DG du groupe PIVETEAUBOIS

14 — Actualités

En bref..... 14

Se former pour mieux produire :
apprendre, échanger, expérimenter

Donnez un coup de « boost » aux
plantations grâce aux biostimulants

Zoom sur..... 15

Le renouvellement, premier levier d'adaptation
face au changement climatique

16 — Mon UNISYLVA

Publication de SCA UNISYLVA — ISSN 2497-3947

Directrice de la publication : Géraldine Fournier

Assistante de publication : Clara Chopelin

Site de Marmilhat — 10 allée des Eaux et Forêts

63370 Lempdes

+33 (0)4 73 88 88 92

Crédits photographiques : UNISYLVA

Impression : L'Imprimeur - 63200 Mozac 





Bertrand Servois
Président d'UNISYLVA

Pourquoi être obligé de faire évoluer notre gestion forestière ?

Le référentiel PEFC a évolué et vous trouverez dans cette Lettre Info les éléments relatifs à sa mise en œuvre. Est-ce pour le plaisir de changer les choses, est-ce une réponse aux attaques des ONG, ou y-a-t-il d'autres nécessités qui justifient d'adapter les gestions forestières ? J'en vois principalement quatre : le marché, le changement climatique, les réglementations et l'opinion.

Le marché : les grandes utilisations du bois demeurent : construction, papier, meuble et énergie. La forme a évolué. Pour la construction, 80 % des sciages sont issus de bois résineux : il faut donc répondre à la demande des utilisateurs. Le bois d'industrie réalise des panneaux en usine ce qui accélère les chantiers par assemblage. Le bois énergie s'est développé depuis 20 ans. Enfin, pour la tonnellerie et l'ameublement, les acheteurs demandent des arbres sans défaut. Contrats d'approvisionnement, lots exploités et triés ont fait évoluer la mise en marché.

Le changement climatique : tempêtes, incendies, maladies et dépérissements nous obligent à réfléchir à la gestion future de nos forêts. Adaptation de la sylviculture, surveillance accrue des dépérissements, modalités de renouvellement, transformation, prise en compte du risque incendie, etc. ; le bon sens ne suffit plus. Il faut de la recherche, de l'expérimentation, de la technique sur des domaines qui ne faisaient pas forcément partie des préoccupations de chacun : sols, biodiversité, etc.

Les réglementations : nous connaissons tous le Code Forestier, les SRGS, les documents de gestion (PSG, RTG ...), Natura 2000, etc. Cela concerne la France. Il y

a aussi les règlements et directives européennes qui s'imposent dans chaque pays de l'UE : directives oiseaux et habitats qui ont un impact sur le code de l'Environnement et génèrent des conflits avec le code Forestier.

L'opinion : certaines ONG disposent de moyens considérables de pénétration dans l'opinion. Elles ont leurs entrées dans l'administration, influencent le monde politique et formatent l'opinion publique. C'est vrai en France et aussi dans les différents pays européens. Nous sommes contraints de plus en plus de nous justifier sur des domaines très techniques.

« Dans ce contexte, l'amateurisme et l'individualisme ne sont plus de mise. Les combats sont nombreux et permanents, il faut les mener au quotidien. »

Votre coopérative, l'Union de la Coopération Forestière Française (UCFF), avec les autres organisations de la forêt privée et l'interprofession France Bois Forêt, sont en première ligne pour défendre la gestion forestière privée, la liberté du propriétaire, car c'est vous qui investissez et prenez des risques.

Paroles de...

« Nous reconnaissons le professionnalisme d'UNISYLVA. » | **Edouard Ducerf**, PDG du groupe DUCERF

« J'apprécie la qualité des relations qui sont franches et sincères. » | **Philippe Piveteau**, DG du groupe PIVETEAUBOIS

> Les interviews sont à retrouver p.12

Chiffre clé

10 %

C'est la progression de notre volume de récolte en 2025.

> Note de conjoncture..... p.6



Agenda

Nos prochaines Assemblées Générales pour l'année 2026 :

	LIEU	DATE
Assemblée Générale de section	Auvergne	Vendredi 22 mai 2026
Assemblée Générale de section	Centre	Vendredi 29 mai 2026
Assemblée Générale de section	Limousin	Vendredi 05 juin 2026
Assemblée Générale de section	Bourgogne	Vendredi 12 juin 2026
Assemblée Générale plénière	(Auvergne)	Vendredi 26 juin 2026

Nos prochaines ventes groupées pour l'année 2026 :

DATE	LIEU / MODE DE VENTE	COMPOSITION DU CATALOGUE
19 mars 2026	Vente en ligne	Feuillus
02 avril 2026	Vente en ligne	Résineux
07 mai 2026	Vente en ligne	Feuillus
11 juin 2026	Bourges (18)	Feuillus
02 juillet 2026	Saint-Vaury (23)	Résineux
17 septembre 2026	Vente en ligne	Feuillus
08 octobre 2026	Montmarault (03)	Résineux
22 octobre 2026	Vente en ligne	Feuillus
19 novembre 2026	Cheverny (41)	Feuillus
10 décembre 2026	Vente en ligne	Feuillus et résineux



Vie de la coopérative

Nos services, votre satisfaction

Nous avons mené, sur cette année 2025, une enquête pour évaluer la satisfaction de nos adhérents. Notre précédente enquête avait été réalisée en 2021 et tous les 3-4 ans, nous vous sollicitons pour recueillir vos avis sur les prestations ou travaux qu'UNISYLVA met en œuvre pour vous.

Si vous nous avez communiqué une adresse mail et que vous avez fait appel aux services d'UNISYLVA ces deux dernières années, vous avez certainement reçu l'un de nos 2 176 mails d'enquêtes. Nous avons reçu 302 réponses, soit un taux de retour honorable de **14 %**. Les quatre régions du territoire d'UNISYLVA sont représentées, avec un nombre de réponses un peu plus élevé en régions Auvergne et Limousin qu'en Bourgogne et Centre.

91 % des adhérents interrogés recommanderaient UNISYLVA à un autre propriétaire forestier. Ce taux, stable depuis plusieurs années, reflète la confiance que vous accordez à votre coopérative. Le taux de recommandation est, par ailleurs, globalement homogène selon le type des travaux : **90 %** en exploitation/vente et travaux sylvicoles, **92 %** en conseil/gestion. On observe qu'il est de **97 %** pour la mise en vente de bois par appel d'offres (ventes groupées).

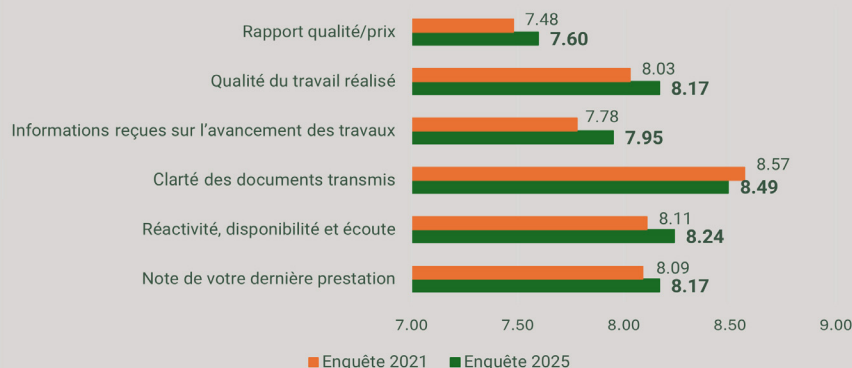
Les questions posées restent inchangées entre deux enquêtes, ce afin de comparer les résultats, noter les progressions ou les baisses de satisfaction pour des thématiques d'importance.

Les notes moyennes ont dans l'ensemble progressé depuis notre dernière enquête, excepté sur la clarté des documents que vous recevez. Ce critère reste néanmoins celui le mieux évalué des 5 thèmes évalués et cités dans le graphique ci-dessous. Le rapport qualité/prix de nos services, critère le moins bien noté en 2021 et 2025, voit une progression de votre satisfaction (+ 0.12 points).

De même, votre satisfaction de l'information sur l'avancement de vos travaux, dont nous savons qu'elle est une attente forte de votre part, a sensiblement progressé (+ 0.17 points). La réactivité et la disponibilité de nos équipes, la qualité du travail réalisé progressent de manière quasi-égale.

Plus généralement, la note globale attribuée à nos prestations de services et travaux a augmenté sur une période de 5 ans. Forte d'un nouveau plan stratégique établi en 2024, UNISYLVA poursuit les travaux de développement et d'amélioration qui contribueront à votre satisfaction.

Note moyenne par thème, sur 10



La coopérative forestière aborde 2026 avec confiance

Marchés, investissements, renouvellement forestier : malgré les contraintes, la coopérative forestière construit dès aujourd'hui une reprise durable, ouvrant des perspectives encourageantes pour 2026.

Après une année 2024 exceptionnellement pluvieuse et défavorable aux travaux d'exploitation forestière, l'activité de récolte est restée contrainte en 2025. Nous avons été confrontés à des sols encore très humides sur le premier semestre, puis à une disponibilité limitée des entrepreneurs de travaux forestiers, dans un contexte de réduction de leurs effectifs et de leurs capacités. Malgré cela, nous avons progressé de 10 % en volume et nous démarrons l'année 2026 sur de meilleures bases et avec des perspectives plus favorables. Afin de conforter nos capacités opérationnelles, nous poursuivons nos investissements dans nos moyens propres de récolte.

Notre activité de travaux sylvicoles s'est, quant à elle, rétractée de 35 %, après avoir plus que doublé en deux ans grâce au plan de relance. Le maintien des aides au renouvellement forestier, notamment à travers le dispositif France Nation verte, constitue toutefois une réelle opportunité et doit nous inciter à poursuivre l'effort de renouvellement dont nos forêts ont besoin. Cet effort est essentiel tant pour l'équilibre des classes d'âge, la pérennité de la ressource et de vos revenus, que pour l'adaptation au changement climatique. En complément, avec l'appui de notre union de coopératives 'Sylvo', des solutions de financement issues de la vente de crédits carbone existent, notamment pour des boisements de terres.

Au cours de l'année 2025, les fluctuations de marchés ont été favorables aux résineux et quelque peu contraignantes pour les feuillus, même si, globalement, elles sont restées contenues.



Note de conjoncture

En effet, le **marché du bois d'œuvre chêne** a été fortement impacté au deuxième semestre par une demande atone des produits à destination de la tonnellerie ainsi que celui de la traverse et des avivés de choix secondaires. Cependant, les perspectives pour l'année 2026 restent encourageantes, avec un marché des produits de menuiserie encore porteur et une demande du grand export repartant de manière significative.

Le **marché du peuplier**, et notamment celui du contreplaqué, connaît des difficultés, mais sans conséquence réelle sur la valorisation du bois, une offre déficitaire soutenant clairement les cours.

Le **bois d'œuvre résineux** est porté par une augmentation significative de la part d'utilisation du bois dans la construction. L'offre est globalement en phase avec la demande et les cours sont soutenus, notamment pour le douglas. L'année 2026 présente de belles perspectives pour ces essences. Un éventuel ralentissement des mises en chantiers des bâtiments collectifs (forts consommateurs de bois) pourrait être compensé par une demande soutenue au Benelux ou en Allemagne, liée à des problèmes de ressources locales.

Les **bois d'emballage** sont très demandés, portés par une restructuration des flux logistiques depuis quelques années. Les prix de vente se maintiennent à des niveaux élevés.

Depuis le deuxième semestre 2025, les ventes de **produits de trituration** souffrent en partie d'une baisse de la demande mondiale de certains produits à base de fibre, mais également, au niveau local, de l'arrêt technique de plusieurs mois de l'usine de fabrication d'OSB SwissKrono. Toutefois, la demande des usines de granulés et la réorganisation de flux vers des usines de panneaux plus éloignées confortent des perspectives correctes pour 2026.

Les ventes de **plaquettes de bois énergie** sont soutenues par des stocks cohérents et des indexations favorables, même si les renouvellements de contrats sont délicats dans un contexte de concurrence accrue.

Ainsi, dans un contexte fragilisé mais globalement porteur, l'année 2026 se présente avec de belles perspectives dans la continuité de la dynamique observée en fin d'année 2025.



Nouveau standard PEFC : focus sur quelques incidences pratiques pour la gestion des propriétés privées

Comme annoncé dans La Forêt Révélée de mai dernier, un nouveau standard PEFC pour la gestion durable des forêts est en vigueur depuis le début de l'année 2026. Nous vous avons alors présenté les principales évolutions du standard. Pour compléter votre information, nous détaillons ici les principaux points concrets ayant un impact sur les pratiques sylvicoles dans les propriétés certifiées.

Interdiction des herbicides de synthèse et fertilisants dans les forêts certifiées PEFC

Dans le nouveau référentiel, « le recours aux insecticides et fongicides homologués pour un usage en forêt, ne peut avoir lieu que dans le seul cadre d'un impératif de traitement consécutif à une infestation ou à un risque avéré (en parcelle ou à l'échelle du massif), et en privilégiant les produits de biocontrôle. ».

Les herbicides de synthèse, comme le glyphosate, sont proscrits. L'usage des fertilisants est plus encadré, en les limitant à la restauration des sols appauvris et pour quelques essences (peuplier, noyer, pin maritime).

Réduction des seuils de surface autorisée pour les coupes rases et obligation de réaliser un diagnostic préalable pour tout dépassement

- **Cas général** : surface des coupes rases limitée à 5 ha.
- **Cas particulier** (zone de pente > 30 %, zone de sensibilité paysagère...) : surface limitée à 2 ha.
- Coupe rase prohibée dans les zones de protection forte (réserve naturelle, arrêté de protection de biotope...) et les ripisylves.
- Surfaces pouvant être exceptionnellement dépassées à condition de produire une amélioration justifiée par un diagnostic.

Le nouveau référentiel conduit à un cadrage plus strict de la taille des coupes rases afin de prendre en compte les impacts paysagers, écologiques et hydrologiques. Ainsi, plusieurs paramètres sont à analyser pour déterminer les surfaces de ces coupes et la possibilité d'en faire : Zone de Protection Forte, Zone de Sensibilité Paysagère (ex : périmètre de 30 m autour du petit patrimoine vernaculaire type lavoir, croix..., forte visibilité à moins de 300 m depuis des points de vue

panoramiques...), autre coupe rase mitoyenne sur la propriété qui n'aurait pas encore été renouvelée ...

Pour faciliter l'identification de ces zonages par nos techniciens/ingénieurs, nos outils cartographiques ont évolué et intègrent toutes ces nouvelles informations. Cela permettra d'adapter, au cas par cas, la surface des coupes rases éventuelles à réaliser chez nos adhérents, mais aussi d'en tenir compte dans la définition du programme des coupes et travaux inclus dans les documents de gestion durable (PSG ou RTG).

NB : Les coupes sanitaires ne sont pas considérées comme des coupes rases par PEFC, ainsi que les coupes définitives sur régénération naturelle acquise.

Introduction de la notion de "transformation" des forêts, strictement encadrée et soumise à diagnostic préalable

La transformation, au sens de PEFC, est un renouvellement d'une forêt régénérée naturellement (ex : futaie issue de régénération naturelle, taillis) par une plantation d'essences non caractéristiques de l'écosystème forestier (ex : paulownia, cyprès).

NB : Une plantation derrière une plantation, quelles que soient les essences coupées et celles replantées, n'est pas une transformation (ex : une plantation d'épicéa coupée et replantée en séquoia n'est pas une transformation). De même, ne le sont pas les enrichissements ou les plantations en mélange dans la mesure où les plants non caractéristiques de l'écosystème forestier représentent moins de 50 % du futur peuplement.

Toute transformation est limitée à 5 ha et encadrée par :

- Un diagnostic préalable obligatoire,
- Une justification écologique ou sylvicole (peuplement dégradé, dépérissant, pauvre ou vulnérable¹).

La vulnérabilité s'estime par la sensibilité des essences composant les peuplements au regard du changement climatique et d'une analyse stationnelle. Les peuplements vulnérables doivent être identifiés dans les documents de gestion durable (PSG ou RTG), qu'une transformation y soit envisagée ou pas, pour y adapter la gestion sylvicole pratiquée. Nos techniciens sont formés et disposent des outils pour vous aider dans l'identification de ces peuplements.

¹ Des définitions précises sont données par le guide de mise en œuvre de PEFC pour caractériser ces peuplements.

Côté forêt

Renforcement de la gestion de l'équilibre forêt-faune, avec un encadrement des moyens à mettre en œuvre par les propriétaires forestiers

Ceux-ci doivent :

- Contrôler les dégâts et les signaler (plateforme forêt gibier : <https://plateforme-nationale-foret-gibier.cartogip.fr/>)
- Assurer la cohérence des plans de chasse et dégâts visibles,
- Chercher à rétablir l'équilibre si ce n'est pas le cas.

Le rétablissement de l'équilibre sylvo-cynégétique, crucial pour garantir une gestion durable des forêts et leur renouvellement, passe par une concertation avec les chasseurs, une augmentation du plan de chasse, la diversification des ressources alimentaires pour les cervidés, "la limitation de l'agrainage à la dissuasion hors saison de chasse et l'interdiction de tout agrainage pendant la saison de chasse", "l'interdiction de tout attractif et complément alimentaire extérieur au milieu naturel favorisant la concentration du gibier".

Doublement du nombre minimal d'arbres morts et vieux à conserver par hectare, tout en veillant à la sécurité

Au minimum deux arbres morts et vieux sont maintenant à conserver par hectare. Cette exigence vise à renforcer la biodiversité. Les nombres d'arbres par hectare s'entendent à l'échelle de la propriété forestière.

Diversification des essences

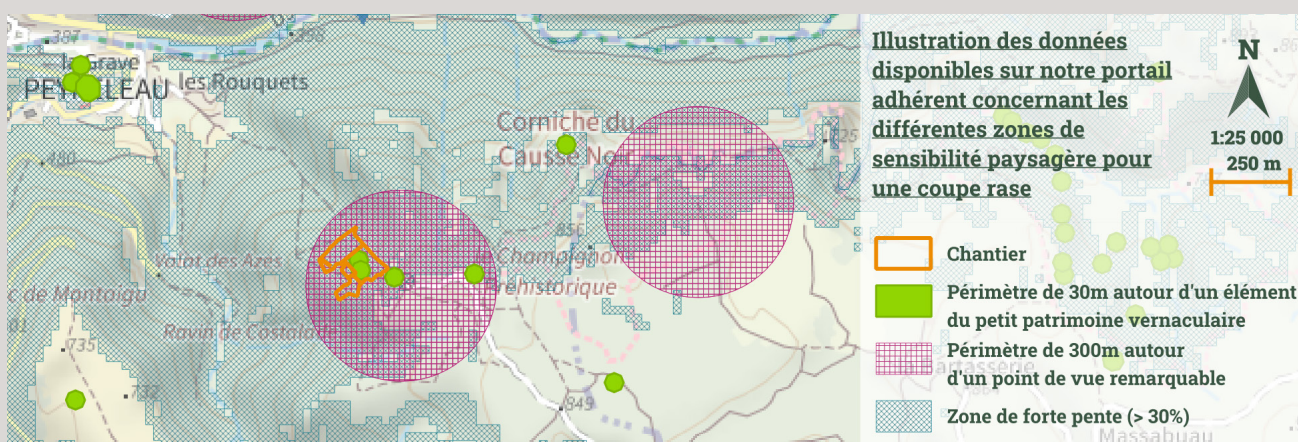
Le référentiel stipule de « diversifier les essences lors des opérations de reboisement ou d'enrichissement » quand le contexte le permet. Il encourage également le maintien du sous-étage, des lisières et des îlots de sénescence pour renforcer la résilience des peuplements.

Le diagnostic au cœur des nouvelles obligations

Au final, de nombreux points nécessitent un diagnostic préalable : zonages à enjeu, essences adaptées au changement climatique, problèmes de gibier... Une partie de ces diagnostics doit être intégrée aux documents de gestion durable (PSG ou RTG). N'hésitez pas à solliciter les techniciens et ingénieurs d'UNISYLVA pour vous aider.

En complément des informations présentées dans cet article, vous pourrez trouver un point complet sur les évolutions du standard de PEFC sur le site :

<https://en-foret-certifiee.pefc-france.org/evolutions>





Regards

4 questions au...

Service logiciel et bases de données métiers d'UNISYLVA

Pour réaliser et optimiser le suivi des propriétés de nos adhérents et les chantiers d'exploitation ou de travaux sylvicoles qui s'y mènent, le recours aux outils informatiques est plus que nécessaire. Voici l'équipe qui compose ce service :



Marie Bastien

Développement des outils cartographiques sur tablette et d'applications métier, formatrice



Sébastien Le Goyet

Responsable du service informatique et gestionnaire de la base de données liée à Procofor/Prowood



Alexandra Duthier

Référente de notre logiciel de gestion des propriétés et chantiers Procofor/Prowood, formatrice



Aurélie Mabilat

Appui à la gestion du logiciel Procofor/Prowood



Ahmed Diomande Fofana

Développements d'applications métiers



Chaimae El Belaizi

Apprentie au service informatique

U..A QUELS SONT LES OUTILS MÉTIERS UTILISÉS PAR UNISYLVA ?

Il en existe de plusieurs types :

- Les plus visibles, ce sont les outils numériques de terrain. Nous avons ainsi des tablettes qui nous servent pour de nombreuses saisies comme des inventaires ou des descriptions de peuplements lors de la réalisation de Plans Simples de Gestion (PSG) ou Règlements Types de Gestion (RTG). Nous disposons aussi de compas électroniques et cubeurs qui nous aident lors d'inventaires ou pour le cubage et le classement des lots de bois ;
- Pour faire fonctionner ces outils, il y a besoin d'applications métiers, souvent développées en interne, via par exemple notre Système d'Information Géographique ;
- Au bureau, notre principal outil est notre logiciel de gestion Procofor, développé en commun avec d'autres coopératives forestières ; il permet la gestion des parts sociales de nos adhérents, la gestion et la description de leurs propriétés, des chantiers d'exploitation ou de travaux sylvicoles qui s'y déroulent, la facturation et les rémunérations pour nos adhérents et prestataires (bûcherons, transporteurs...) ;
- Adossé à Procofor, nous avons enfin des bases de données conséquentes pour collecter et classer les données des propriétés de nos 12 400 adhérents.

U..A QUELLES SONT LES PERSONNES QUI SE CACHENT DERRIÈRE CES OUTILS ?

Ce sont actuellement 6 personnes qui travaillent dans le service Logiciels et bases de données métiers. Seules 2 personnes y sont à temps plein, les autres partagent leurs temps sur d'autres missions telles que la cartographie.

U..A QUELS SONT LES DÉVELOPPEMENTS EN COURS ?

Plusieurs travaux sont lancés :

- Notre logiciel métier Procofor est issu d'un développement de presque 30 ans qui a permis de proposer de nombreuses fonctionnalités. Cependant, il arrive en fin de vie et il faut le remplacer par un outil plus moderne proposant de la cartographie intégrée et pouvant être utilisé en mobilité sur le terrain. Il s'agit du projet Prowood, lui aussi mené en collaboration avec 3 autres coopératives forestières partageant les mêmes besoins. Il faudra plusieurs années de travail avec des déploiements progressifs pour atteindre les objectifs ;

- En interface entre notre portail adhérent et Procofor, nous avons une Gestion Electronique des Documents. La solution actuelle ne donne pas entièrement satisfaction et une nouvelle GED va être lancée courant 2026 ;
- Enfin, de nouvelles réglementations (RDUE, facture électronique, dématérialisation des PSG) rentrent en vigueur et nécessitent d'échanger des informations sur les coupes, les factures, etc. Compte tenu du volume de données que cela représente, nous sommes obligés d'informatiser ces processus pour en automatiser le plus possible et ainsi continuer à pouvoir commercialiser le bois de nos adhérents.

U..A QUELLES SONT LES AUTRES ACTIONS RÉALISÉES PAR LES PERSONNES DE L'ÉQUIPE ?

Au quotidien, les personnes du service Logiciels et bases de données métiers assurent la *hotline* et l'assistance auprès des collègues en agence (secrétaires/assistantes, aides/agents techniques, techniciens et ingénieurs). Il faut être prêt à leur répondre et à les dépanner pour qu'ils puissent travailler le plus efficacement possible.

En amont, il faut aussi dispenser des formations pour les nouveaux arrivants ou pour les nouveaux modules et outils liés aux développements.

Enfin, il est important de gérer les bases de données : corrections, alertes en cas de mauvaises saisies. Ce travail n'est pas anodin pour garantir la qualité de nos informations. Tout cela constitue finalement la partie immergée de l'iceberg pour assurer un service de qualité pour nos adhérents.



Rencontres avec...



Edouard Ducerf, PDG du groupe DUCERF

Le groupe DUCERF est implanté en Bourgogne depuis 1885 et dispose de 6 sites de production, du sciage à la fabrication de produits finis, en chêne principalement. Qualité, innovation, passion sont les maîtres mots du groupe qui réalise 50 % de ses 30 M€ de chiffre d'affaires à l'export.

Philippe Piveteau, DG du groupe PIVETEAUBOIS

Depuis 75 ans, le groupe PIVETEAUBOIS investit et innove pour développer des solutions destinées à la construction, à l'aménagement extérieur et au bois énergie. Leader de son secteur, il transforme 1 250 000 m³ de bois résineux sur 3 sites, en Vendée, Corrèze et Pologne, et s'appuie sur plus de 1 600 collaborateurs. Attaché à la valorisation complète de la ressource, le groupe utilise les sous-produits du sciage pour produire des granulés de bois.



QU'APPRÉCIEZ-VOUS DANS VOTRE RELATION AVEC UNISYLVA ?

Nous apprécions le partage de valeurs et la vision commune sur la forêt et la manière de la valoriser. Nous reconnaissons le professionnalisme d'UNISYLVA. Sur la forêt privée, la coopérative est un acteur majeur, notamment pour le chêne. De plus, notre territoire d'achat et celui de gestion de la coopérative se superposent plutôt bien.

NOUS SOMMES ENGAGÉS RÉCIPROQUEMENT DANS UN CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT, TRAVAILLÉ ET CONSOLIDÉ AVEC LE TEMPS, QUELS INTÉRÊTS Y TROUVEZ-VOUS ?

Travailler avec UNISYLVA sur le long terme nous permet de sécuriser une partie de nos approvisionnements en volume et de développer un vrai partenariat. Le contrat nous permet de nous projeter sur un volume annuel pour nos unités de transformation à un prix de marché. C'est important, pour les transformateurs que nous sommes, qu'une partie de nos approvisionnements convergent vers ce mécanisme d'achat. Cela les rend plus efficaces et rationnels. Tous les acheteurs de la filière

« Les bois certifiés PEFC augmentent l'attrait des acheteurs et induisent mécaniquement plus d'offres sur les lots. »

parcourent beaucoup de kilomètres pour au final n'acheter, au mieux, qu'un lot sur cinq dans les salles de ventes. Chez nous, ils font en moyenne 80 000 km par an ! Cela n'est plus dans l'air du temps. Il est bien évident que les contrats ne peuvent pas fonctionner avec tous les types de bois : pour les coupes les plus qualitatives, les ventes en mise en concurrence seront toujours les plus judicieuses. Mais ce n'est que pour une partie de la production de la forêt française.

LE RÉFÉRENTIEL PEFC CHANGE CETTE ANNÉE. EST-CE UN BESOIN POUR VOUS DE DISPOSER DE BOIS CERTIFIÉS PEFC ? QUELS INTÉRÊTS COMMERCIAUX VOYEZ-VOUS POUR LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS ?

Le bois certifié PEFC est aujourd'hui demandé par la plupart des marchés, principalement en France, mais aussi certains marchés export. Pour les transformateurs, disposer de bois certifiés est nécessaire voire indispensable pour ne pas se couper de certains débouchés. Les bois certifiés PEFC augmentent l'attrait des acheteurs et induisent mécaniquement plus d'offres sur les lots.

Edouard Ducerf

QU'APPRÉCIEZ-VOUS DANS VOTRE RELATION AVEC UNISYLVA ?

J'apprécie la qualité des relations qui sont franches et sincères, en toute transparence, ce qui est réellement appréciable pour nous. Nos échanges sont basés sur des données factuelles et nous travaillons ensemble dans une logique forte de partenariat.

NOUS SOMMES ENGAGÉS RÉCIPROQUEMENT DANS UN CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT, TRAVAILLÉ ET CONSOLIDÉ AVEC LE TEMPS, QUELS INTÉRÊTS Y TROUVEZ-VOUS ?

Nous y trouvons d'abord la régularité des approvisionnements, en termes d'essence, de volume et de qualités. Ce contrat représente également un gain de temps pour un approvisionnement structurant pour l'entreprise. Enfin, il permet de maintenir un partenariat solide sur des enjeux forestiers communs, pour la

« Notre forêt française est bien gérée. »

bonne compréhension des marchés, pour affuter nos visions sur les intérêts de la forêt française.

LE RÉFÉRENTIEL PEFC CHANGE CETTE ANNÉE. EST-CE UN BESOIN POUR VOUS DE DISPOSER DE BOIS CERTIFIÉS PEFC ? QUELS INTÉRÊTS COMMERCIAUX VOYEZ-VOUS POUR LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS ?

Selon moi l'intérêt pour les propriétaires forestiers d'être certifiés PEFC est stratégiquement de pouvoir communiquer à l'ensemble de la société que notre forêt française est bien gérée.

Nous savons tous que c'est le cas, mais nous sommes confrontés à la défiance d'associations qui affirment l'inverse en prétendant défendre les forêts et qui communiquent massivement. Seule la certification de la gestion durable des forêts peut contrecarrer leurs affirmations délétères

Philippe Piveteau

En bref

Se former pour mieux produire : apprendre, échanger, expérimenter

Les **FOGEFOR** (FOrmation à la GEstion FORestière) et les **CETEF** (Centre d'Études Techniques et Économiques Forestières) constituent deux dispositifs de formation particulièrement pertinents pour les propriétaires souhaitant mieux comprendre et gérer leur patrimoine.

Les FOGEFOR, animés par le CNPF et ses partenaires, apportent l'essentiel : bases de la sylviculture, fiscalité, valorisation du bois, réglementation, biodiversité, risques sanitaires et adaptation au changement climatique. Elles alternent apports en salle et sorties de terrain pour passer immédiatement de la théorie à l'action.

Les CETEF, animés par des propriétaires et des techniciens/ingénieurs, prolongent cette dynamique à travers démonstrations, visites techniques, expérimentations locales et échanges entre forestiers. Ils permettent de consolider les acquis et d'intégrer un réseau actif de praticiens.

S'investir dans ces formations, c'est acquérir les clés pour décider, valoriser son bois et anticiper les défis à venir.

Contacts FOGEFOR	Contacts CETEF
FOGEFOR Rhône-Alpes - stephanie.joumel@cnpf.fr FOGEFOR Bourgogne-Franche-Comté - violette.herve@cnpf.fr FOGEFOR Centre - fogeforducentre@cnpf.fr FOGEFOR Nouvelle-Aquitaine - alexandre.ribardiere@cnpf.fr	CETEF Limousin - ceteflimousin@gmail.com CETEF de l'Indre - cetef36@gmail.com Découvrir son nouveau site internet : https://cetef36.fr/ CETEF Indre et Loire - franck.masse@cnpf.fr CETEF du Berry - cetef.duberry@gmail.com CETEF du Puy-de-Dôme - webmaster@cetef63.fr CETEF Allier - cetefallier@gmail.com CETEF de Bourgogne - violette.herve@cnpf.fr

Donnez un coup de « boost » aux plantations grâce aux biostimulants

Dans le contexte de changement climatique où les sécheresses sont plus nombreuses, UNISYLVA teste une innovation à partir d'algues marines pour stimuler la résilience de vos plantations forestières.

C'est un produit biologique à base d'algues marines récoltées sur le littoral breton, puis celles-ci sont séchées et transformées en granulés. Ce produit est fabriqué par Symbiomer, une entreprise française installée dans les Côtes d'Armor.

Les molécules (mannitol, alginates et laminarine) présentes dans les espèces d'algues récoltées permettent d'accroître la croissance racinaire et par conséquent la résistance au stress hydrique, la croissance des plantes, tout en améliorant la capacité de rétention en eau du sol.

Les premiers résultats issus d'un essai implanté en 2024 sont encourageants. En effet, l'apport de ce biostimulant sur une plantation de pins maritimes en Touraine a démontré pour la première année de suivi, une croissance en hauteur supérieure à des plants non amendés. Un dosage raisonné équivalent à 50 et 100 kg/ha présente les meilleurs résultats. En effet, avec un dosage plus important à 150 kg/ha, on note l'apparition de courbures de tête, de têtes multiples dues à une croissance trop rapide.

Pour vérifier ces résultats, d'autres essais ont été implantés fin 2024 – début 2025 et d'autres le seront prochainement, dans des conditions stationnelles et climatiques différentes, avec d'autres essences (chêne, douglas).

Le suivi de ces essais va se poursuivre sur 5 ans, permettant d'affirmer ou d'infirmer certaines questions (dosage optimal, période d'amendement...).



Zoom sur

Le renouvellement, premier levier d'adaptation face au changement climatique

Vos forêts jouent un rôle crucial pour l'équilibre écologique, la biodiversité, la lutte contre l'érosion, la production de bois et la régulation climatique. Pourtant, elles sont aujourd'hui confrontées à un double défi : leur vieillissement et leur dépérissement accéléré lié au changement climatique. Face à ces constats, la nécessité de renouveler les forêts, soit par régénération naturelle, soit par plantation, soit de façon mixte constitue une priorité de gestion durable.

Pourquoi hésitons-nous à renouveler ?

Lorsqu'une crise sanitaire frappe, la décision de renouveler s'impose. Mais devant un peuplement simplement arrivé à maturité, vous êtes nombreux à repousser l'échéance pour des raisons patrimoniales ou affectives, ou par crainte de l'échec : « et si la régénération naturelle ne prenait pas ? Et si la plantation échouait malgré les investissements ? ».

Ces renouvellements sont pourtant indispensables !

Oui, de grands arbres majestueux céderont la place à des semis ou de jeunes plants. Mais c'est cette transition qui garantit l'avenir de votre forêt. Reporter le renouvellement, c'est accroître le capital sur pied, renforcer la concurrence entre arbres vieillissants et favoriser les dépérissements. Plus l'attente est longue, plus la vitalité de la forêt s'affaiblit et plus les "trous de production" s'élargissent au détriment des générations futures qui hériteront de vos forêts. À terme, c'est la pérennité même de votre patrimoine forestier qui est en jeu.

Des outils pour faire de cette opération une réussite

Renouveler n'est pas une décision prise à l'aveugle. Nos techniciens et ingénieurs connaissent bien vos forêts et disposent d'outils scientifiques pour réaliser des diagnostics et guider les décisions (typologies de peuplements pour analyser la structure et la dynamique, ClimEssences et Zoom50 pour anticiper le climat futur, DEPERIS pour évaluer le dépérissement...). Autant de clés pour cibler les parcelles prioritaires et définir la meilleure stratégie.

Différentes stratégies en fonction du peuplement

Si le peuplement présente un nombre suffisant de semenciers par hectare avec des essences adaptées à la station (sol et climat) et un bon patrimoine génétique, une régénération naturelle sera privilégiée. Cette option mise alors sur la

sélection naturelle pour faire face au changement climatique. Les arbres les plus résistants transmettront à leurs descendants des gènes pour les rendre mieux armés, dans une certaine limite toutefois, afin d'affronter sécheresses ou canicules.

Si les conditions nécessaires pour une régénération naturelle ne sont pas réunies, ou si le peuplement est dépérissant, il convient alors de recourir à la plantation, soit en privilégiant des essences locales adaptées, soit en mettant en place une migration assistée grâce à l'introduction d'essences ou de provenances plus méridionales, déjà acclimatées à des conditions plus chaudes et plus sèches.

Il est aussi possible de combiner régénération naturelle et enrichissement avec d'autres essences pour renforcer la résilience de l'écosystème.

Ces différentes stratégies ne s'opposent pas : elles se complètent. C'est en alliant la connaissance du terrain à la maîtrise des outils et des techniques que nos gestionnaires accompagnent efficacement vos forêts dans leur transition.

Renouveler, c'est accepter un processus exigeant mais porteur d'avenir. C'est donner à vos forêts la force de résister aux crises et de prospérer dans un climat qui change plus vite qu'elles. Agissez dès aujourd'hui pour assurer la vitalité et la pérennité de vos forêts.



OPTIMISEZ LA GESTION DE VOS FORÊTS !

Regroupant environ 13 000 propriétaires forestiers adhérents, UNISYLVA est un des leaders de la gestion durable des forêts privées. Du conseil à la réalisation, du jeune plant à la récolte, nous sommes à vos côtés pour gérer durablement votre forêt.

Des services qui répondent à vos besoins

CONSEILS Techniques • Juridiques • Fiscaux et financiers

SYLVICULTURE Diagnostic • Renouveau • Éclaircie • Création et entretien d'infrastructure forestière

GESTION Analyse de l'environnement forestier • Cartographie numérisée • Documents de gestion durable • Suivi de gestion

EXPERTISE DE VOTRE PATRIMOINE FORESTIER Pour une vente ou un achat • Pour un préjudice • Pour une assurance

EXPLOITATION-COMMERCIALISATION De la coupe au transport • Suivi du chantier • Vente de tous types de bois

Adhérer, c'est bénéficier de la force d'UNISYLVA

90 ans
d'expérience
dans le domaine
du patrimoine vivant

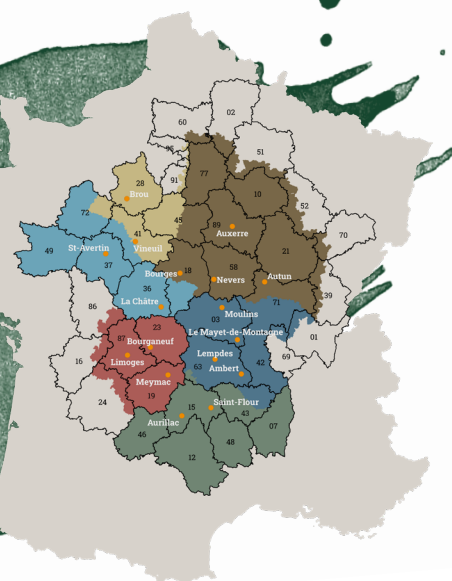
200 collaborateurs

6 agences
pour
17 bureaux
de proximité

360 000 hectares
de forêts gérés

920 000 m³
de bois vendus/an

2,3 millions
de plants forestiers/an



- Profitez de la **force du regroupement**
- Travaillez **en confiance** avec un service forestier à votre écoute
- Obtenez des **tarifs contrôlés** par les administrateurs UNISYLVA
- Prenez **part à la vie** de la coopérative
- Recevez régulièrement des **informations** techniques, commerciales, juridiques et fiscales
- Bénéficiez de **garanties** (financières, de reprise de plantation, etc.)

Et bien d'autres avantages !